

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°32/2018/MEF/FOR

Le 06 juin 2018 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Economie et des Finances, sise au 2ème étage, entrée D, bâtiment extension, quartier administratif, Rabat – Chellah. à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet **la réalisation des prestations de formation au profit des cadres du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat sur :**

- + Lot 1 : Formation en communication
- + Lot 2 : Développement et Ergonomie des sites WEB

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances - Rabat - Chellah. Bureau n°218, 2ème étage Entrée «D»**, Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances ([www.finances.gov.ma](http://www.finances.gov.ma) - Rubrique "Appel d'Offres").

Le montant du cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- + Pour le lot n°1 : Dix mille dirhams 10.000,00 DH TTC.
- + Pour le lot n°2 : Dix mille dirhams 10.000,00 DH TTC.

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :

- + Lot n°1 : Deux cent quatre-vingt mille huit cents dirhams toutes taxes comprises (280.800,00 DHS TTC)
- + Lot n°2 : Cent cinquante et un mille deux cents dirhams toutes taxes comprises (151.200,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

### Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

**En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°3011.13 du 24 di al hija 1434 (30 Octobre 2013) portant application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales et que les concurrents sont invités à fournir toutes les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 6 du règlement de consultation.**